



Déclaration liminaire CTSD du 21 mars 2013

**Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et messieurs, membres du CTSD,**

L'Assemblée nationale vient d'adopter le projet de loi d'orientation et de programmation pour l'École. L'UNSA-Éducation et le SE-Unsa se félicitent de ce vote qui impulse un réel changement de cap et marque une rupture avec les politiques infligées à l'École depuis plus de dix ans.

En effet, la priorité au primaire devenait urgente. Au-delà des 60.000 emplois supplémentaires sur le quinquennat, la création des ESPE refonde une indispensable formation initiale professionnelle par alternance. Néanmoins, si nous jugeons satisfaisant le retour de la formation pour les futurs enseignants, nous condamnons l'utilisation en moyens d'enseignement par les étudiants en master au détriment des postes entiers de décharges de direction qui avaient permis de pérenniser des équipes enseignantes.

Nationalement, si la carte scolaire envisagée ne répare pas les effets destructeurs de ces dernières années, elle annonce une rupture. À ce titre, le nouvel élan en faveur de la scolarisation des enfants de moins de trois ans et l'impulsion du dispositif «plus de maîtres que de classes » vont dans le bon sens. Nous insistons sur la nécessité du faible effectif dans des classes de moins de 3 ans et veillerons à ce qu'elles ne soient pas comptabiliser comme des classes ordinaires lors des prochaines cartes scolaires.

Par ailleurs, il est grand temps que les enseignants spécialisés retrouvent les moyens d'aider efficacement, sur tout le territoire, les enfants qui en ont le plus besoin. Ajoutons à cela la nécessité de renforcer le vivier de remplaçants.

Si nous avons apprécié l'annonce d'une dotation positive de 21 postes dans notre département, force est de constater, au regard du nombre de fermetures de classes envisagées en groupe de travail, qu'elle ne sera pas lisible par un grand nombre de collègues. Des situations resteront complexes : la plupart des écoles maternelles en situation de fermeture se retrouveront avec des moyennes dépassant les 27 élèves par classe, la moitié des écoles élémentaires en situation de fermeture aura des moyennes dépassant les 25 élèves par classe.

Nos collègues, dans cette période de changements importants, restent en attente de signaux forts en leur faveur. Nous vous demandons, Monsieur le Directeur Académique, d'envoyer ces signaux aux écoles et collègues de notre département.